

► Pourquoi ? Comment ?

L'éveil musical

C'est un temps de découverte et d'expérimentation des sons avec sa voix, son corps, des instruments de musique. Des chansons, des jeux collectifs familiarisent chaque enfant avec les paramètres musicaux : hauteur, intensité, timbre, rythme.

A partir de consignes verbales et non-verbales simples et expliquées, des constructions sonores de qualité sont élaborées. Par l'écoute, le chant et le jeu sur des petits instruments de musique, un répertoire musical est découvert et acquis.

Les enfants appréhendent la musique avec tous leurs sens : leurs oreilles, leur voix, leurs yeux, leurs pieds, leurs mains, leur cœur !

La Formation Musicale

Elle a souvent mauvaise réputation et pourtant c'est le complément indispensable à un apprentissage instrumental ou vocal.

Proposée en cours collectif, elle développe l'oreille musicale, aborde le ressenti de la pulsation et travaille les rythmes, apprivoise la voix chantée, permet de s'approprier les éléments du langage musical, travaille les réflexes de lecture de notes, de rythme, d'écoute.

Grâce à la Formation Musicale sont acquis des outils qui soutiendront et enrichiront la pratique instrumentale ou vocale. De plus, le cours collectif crée une sympathique émulation.

Les Pratiques Collectives

Certaines sont accessibles sans connaissances musicales pré-requises.

D'autres sont accessibles aux enfants et aux adolescents à partir de la troisième année d'instrument ainsi qu'aux adultes non inscrits en cours instrumental justifiant d'un niveau de fin de premier cycle.

Elles engagent l'écoute, la rythmique, la gestuelle, la technicité de chaque participant.

L'instrument

Il dévoile très vite ses exigences ! Pour s'approprier sa technique, son jeu, son répertoire, il convient d'acquérir un savoir-faire où jeu et rigueur sont étroitement mêlés.

Les textes musicaux et la technique propre à chaque instrument sont étudiés pendant le cours mais pour être assimilés ils doivent être répétés avec régularité à la maison.

Les prestations scéniques

Elles sont régulières et font partie intégrante des apprentissages. Elles permettent de donner du sens à la pratique individuelle et/ou collective et d'associer plaisir d'offrir la musique et exigence artistique.

Elles permettent aussi d'acquérir la connaissance des répertoires musicaux par l'écoute des autres.

Le cursus par cycle

C'est un parcours obligatoire pour les enfants et les adolescents qui permet d'acquérir des compétences définies au niveau national.

Il se compose de deux cycles : l'éducation à la musique se construit sur la durée.

Le cycle 1 correspond aux premiers apprentissages, le cycle 2 conduit vers une autonomie musicale.

Chaque cycle est une période pluriannuelle comprise entre 4 et 6 ans selon l'implication de l'apprenant.

Chaque cycle est validé par une évaluation normative.

Les évaluations

Elles sont indissociables des cursus mais liées à une notion de projet et d'orientation du travail à accomplir pour progresser.

Elles permettent une harmonisation départementale, voire nationale des démarches pédagogiques et des exigences artistiques de tous les établissements d'enseignement de la musique.

« C'est bien la culture qui permet à chacun de se ressourcer dans le passé et de participer à la création du futur... »

Yehudi Menuhin



Ecole Municipale de Musique d'Ostwald

20¹⁹ - 20²⁰



► Présentation

L'École Municipale de Musique d'Ostwald (EMMO) est affiliée à la Fédération Française des Écoles de Musique et agréée par l'ADIAM 67.

Elle offre les moyens de cultiver le goût et le plaisir de la musique chez les petits et chez les grands en favorisant l'Éveil Musical, en développant des pratiques artistiques vocales et instrumentales sans distinction de style et en formant des musiciens en vue d'une pratique amateur de qualité.

Elle propose :

- des cours d'**Éveil Musical** à partir de 4 ans,
- des cours de **chant et d'instruments acoustiques ou amplifiés**, à cordes, à vents, à percussion, à claviers, de l'accordéon, de la harpe pour les enfants à partir de 7 ans, les adolescents et les adultes,
- des cours de **Formation Musicale**
- des cours de **Pratiques Collectives**

L'enseignement est adapté à l'âge et au niveau des élèves et se structure autour d'un projet d'établissement, d'un projet pédagogique et d'un règlement intérieur.

Des rendez-vous musicaux ponctuent et enrichissent la vie de l'École de Musique. Ils font partie du projet de ville d'Ostwald et de la saison artistique du Point d'Eau.

► Calendrier 2019-2020

Participation à la vie locale

- Célébrations commémoratives du 11 novembre et du 8 mai
- Semaine du handicap, le samedi 23 novembre
- Festivités du Marché de Noël de la ville : 6, 7, 8 décembre

Participation à des événements nationaux

- Jour de l'Orgue : courant mai

Prestations mettant en scène les élèves sur la Petite Scène du Point d'Eau

- À Noël, dans le courant du 2^e trimestre scolaire et en fin d'année scolaire

► Renseignements & contact

Retrouvez les tarifs, modalités d'inscription, horaires des cours, règlement intérieur affichés sur le site internet : www.ville-ostwald.fr et sur l'espace citoyen <https://www.espace-citoyens.net/ville-ostwald>

École Municipale de Musique d'Ostwald (EMMO) • 17 allée René Cassin 67540 Ostwald

Directrice : Catherine Prigent-Allenbach

Mail : musique@ostwald.fr • Téléphone : 06 20 79 02 72

► Rentrée 2019-2020

RÉINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS

- Tableau horaire des cours individuels et collectifs consultable à partir du **14 juillet 2019** sur le site de l'EMMO et l'espace citoyen
- Aucune réinscription ou inscription ne se fera par téléphone.
- En dehors des dates ci-dessous proposées, en cas d'impossibilité, les inscriptions se feront sur rendez-vous les 9 et 10 septembre 2019.
- **L'ENGAGEMENT EST ANNUEL. LE RÉGLEMENT EST MENSUEL.**

REPRISE DES COURS : LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

ARRÊT DES COURS : SAMEDI 27 JUIN 2020

• ANCIENS élèves : Réinscription pédagogique

Mardi 3 septembre de 14h à 19h

- ◇ Violon, Violoncelle, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Harpe, Percussions, Chant soliste, Accordéon, Clavier arrangeur.

Mercredi 4 septembre de 10h à 14h

- ◇ Guitares acoustique et électrique, Basse.

de 14h à 19h

- ◇ Piano, Piano jazz, Orgue,
- ◇ Éveil Musical et Initiation Musicale (*anciens élèves uniquement*).

Jeudi 5 septembre de 16h à 19h

- ◇ PRATIQUES COLLECTIVES *sans cours individuel d'instrument* : Chant choral, Ensemble à Vents et associés, Ensemble à Cordes frottées, Ensemble à Cordes pincées et Ensemble de Percussions.

• NOUVEAUX élèves : Inscription administrative et pédagogique

Vendredi 6 septembre de 12h à 19h

- ◇ Jardin musical = 4 ans,
- ◇ Éveil musical = 5 ans,
- ◇ Initiation musicale = 6 ans,
- ◇ Formation musicale = à partir de 7 ans,
- ◇ Tous instruments, Pratiques Collectives

Lieu : Dans les locaux de l'École Municipale de Musique : 17 allée René Cassin Entrer par la porte côté forêt, à l'arrière du bâtiment ; bureau au 1er étage.

Modalité : Une fiche de réinscription ou d'inscription sera à **compléter sur place**.

Pour tous : se munir de sa feuille d'assurance responsabilité civile sinon l'inscription ne pourra pas être validée.

Pour les étudiants : se munir d'un justificatif d'inscription.

